

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Février 2022

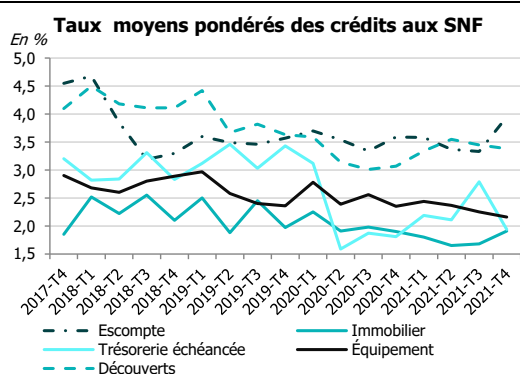
TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

AU 4^E TRIMESTRE 2021

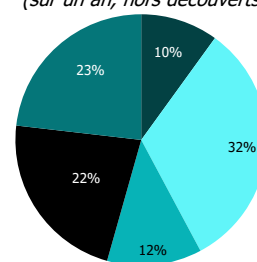
LE TAUX MOYEN DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE REPART À LA BAISSSE

- Alors qu'il remontait progressivement depuis le 2^e trimestre 2020, le taux moyen des crédits de **trésorerie échéancée** enregistre une baisse significative au 4^e trimestre (-85 points de base, pdb) pour s'établir à 1,94 %. Cette évolution s'explique par la hausse (multiplication par 5 sur trois mois) de la demande de Prêts Garantis par l'Etat (PGE)¹. Environ 60 % des crédits de trésorerie sont souscrits à taux fixes, pour une durée moyenne de près de 7 ans et un montant moyen de 18,5 millions XPF.
- Le taux moyen des **crédits d'équipement** continue de reculer (-9 pdb sur trois mois), pour atteindre un nouveau plus bas (à 2,16 %), soit un niveau désormais très proche du taux moyen polynésien (2,13 %). Le taux moyen des **découverts** affiche également une contraction (-7 pdb).
- En revanche, le taux moyen des **crédits immobiliers** (1,91 %) augmente de 23 pdb par rapport au trimestre précédent. La durée moyenne de ce type de prêts s'élève à 17 ans, pour un montant moyen de 87,9 millions XPF.
- Les taux appliqués aux SNF en Nouvelle-Calédonie demeurent moins favorables qu'en Polynésie française et qu'en France entière. Toutefois, globalement, l'écart avec la Polynésie française se réduit sensiblement.

CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX CRÉDITS EN NOUVELLE-CALÉDONIE



Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF
(sur un an, hors découverts)



■ Escompte ■ Trésorerie échéancée ■ Immobilier ■ Équipement ■ Autres investissements

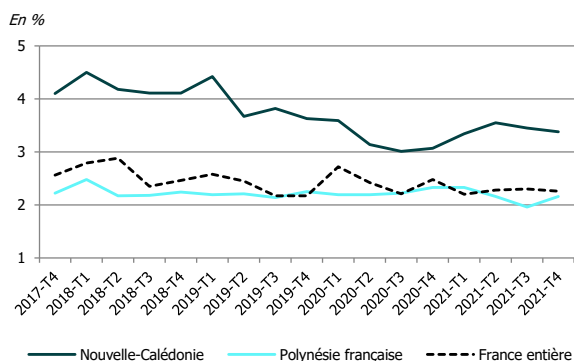
Source : IEOM

Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré (en %) au T4 2021		Taux moyen pondéré (en %) au T3 2021		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière
Découverts	3,38	2,26	3,45	2,30	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échéancée	1,94	1,48	2,79	1,46	80	30	61	44	2,75	1,75
Équipement	2,16	1,13	2,25	1,22	110	123	66	81	2,75	1,00
Immobilier	1,91	1,16	1,68	1,19	206	184	100	84	-	-

¹ Les PGE sont des prêts de trésorerie garantis par l'Etat (de 70 % à 90 %) destinés à soutenir la trésorerie des entreprises impactés par la crise de la Covid-19. Ces prêts sont accordés à un taux de 0,75 % pour la première année et comportent initialement un différé d'amortissement d'un an prévu pour la première année. Celui-ci a été prolongé d'une année supplémentaire sur demande. Deux à quatre mois avant la date anniversaire du PGE, le chef d'entreprise peut décider de rembourser immédiatement son prêt, de l'amortir sur 1 à 5 ans supplémentaires, ou de combiner les deux.

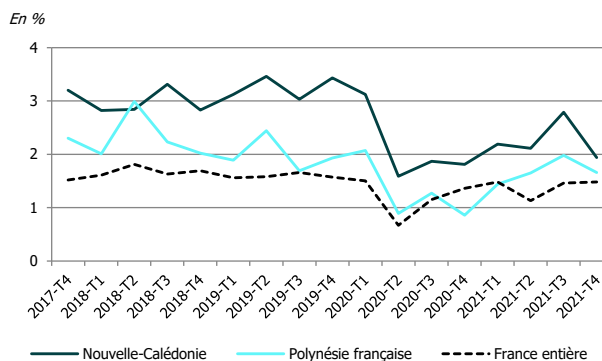
ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS PAR GÉOGRAPHIE

Découverts



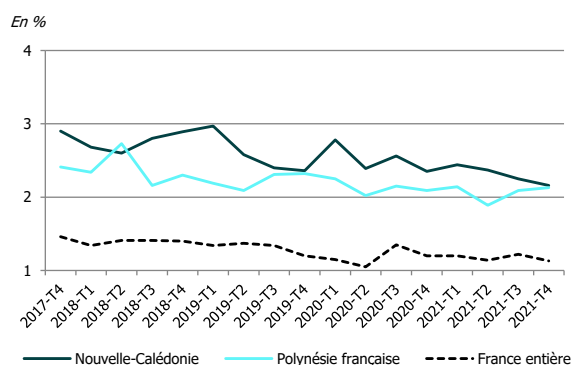
Sources : IEOM, Banque de France

Trésorerie échancée



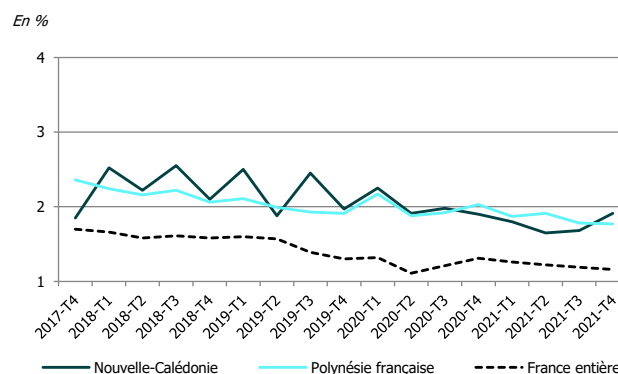
Sources : IEOM, Banque de France

Équipement



Sources : IEOM, Banque de France

Immobilier



Sources : IEOM, Banque de France

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité en Nouvelle-Calédonie. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 1010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. **Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse.** La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables. Elle se base sur environ 5 700 déclarations pour le 4^e trimestre 2021.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. Les taux moyens publiés, de même que la durée moyenne, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « Autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.